

La plume des Relais Petite Enfance

Territoire Nord Picardie

Janvier, Février, Mars 2022 / n° 25

Belle année 2022 !

Aurélia, Fabien et Lydie vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous partage cette comptine :

Janvier est arrivé, la nouvelle année est née!

Bonheur et santé, pour toute l'année!

Tout est chance, tout recommence...

Mois de Janvier, gelé ou mouillé,

L'hiver nous montre son nez!

Point législatif

- **Revalorisation du SMIC et indemnité d'entretien**

Le SMIC a connu une revalorisation le 1er octobre 2021, néanmoins comme chaque début d'année, il sera de nouveau revalorisé. Pour connaître les nouveaux montants 2022, contactez l'animateur du RPE mi-janvier.

- **Nouvelle convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile**

A compter du **1er janvier 2022**, une nouvelle convention collective est applicable pour tous les contrats de travail particulier employeur-assistant maternel. Les contrats antérieurs à cette date devront également se conformer à cette nouvelle convention.

Pour vous présenter les nouveautés et en échanger ensemble, nous vous proposons plusieurs dates de **réunions d'information** le :

**Mardi 18 janvier au
RPE de Bernaville à
19h**

**Samedi 22 janvier à
l'Agora de Doullens à
10h**

**Lundi 24 janvier au
RPE de Villers-Bocage
à 19h**

Sur inscription auprès de votre RPE.

Les situations individuelles seront traitées au cas par cas sur RDV auprès de votre RPE.

Bulle PMI

Les Relais Petite Enfance s'associent à la Protection Maternelle et Infantile pour vous proposer en 2022 des actions conjointes afin de valoriser votre activité. Ainsi, vous retrouverez dans ce même encadré, dans chacun des journaux, un article thématique rédigé avec la PMI.

Nouveau site internet des 1000 premiers jours de l'enfant

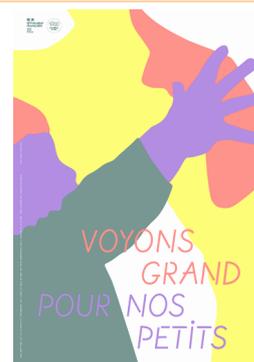
« Les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant sont extraordinaires. Avant même sa naissance et jusqu'à l'âge de deux ans, son corps et son cerveau se développent de façon spectaculaire. Sa santé, son bien-être, ses relations commencent déjà à se construire.

Pendant cette période, les enfants sont très sensibles aux milieux où ils grandissent et à leurs expériences de vie. Cela influence durablement leur développement. C'est pour cela qu'il est important de faire au mieux pour répondre à leurs besoins essentiels. On sait aujourd'hui qu'un enfant a surtout besoin de beaucoup d'attention, d'une bonne alimentation et d'un environnement sain et sûr.

Les 1000 premiers jours sont aussi un moment important dans la vie des parents. L'entourage ainsi que les professionnels de santé et de la petite enfance jouent alors un rôle essentiel d'aide et de conseil tout au long de cette période. »

Extrait du site des 1000 jours : www.1000-premiers-jours.fr

Ce site internet regroupe de nombreuses ressources fiables sur le développement de l'enfant (alimentation, sommeil, pleurs, langage...), sur la grossesse, sur le fait de devenir parent... que vous pouvez consulter librement ou transmettre aux parents.



Formation continue

Les RPE vous proposent en ce début d'année une formation professionnelle :

 **Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant;** au RPE de Bernaville.

Si vous êtes intéressés, merci d'en informer votre animateur qui vous communiquera les dates (prévues fin mars/début avril 2022).

Quelles démarches pour partir en formation ?

Vous devez remplir un **dossier d'inscription Ipéria**, que vous pouvez demander à l'animateur de votre RPE, et **fournir les pièces justificatives** demandées. Pour cela, vous aurez besoin d'un **parent facilitateur**, c'est-à-dire un parent employeur qui porte votre projet de formation et qui vous donne l'accord pour partir en formation.

Le dossier complet est ensuite **envoyé par courrier au centre de formation** qui vous sera indiqué par votre RPE.

Les **frais de transports et de repas durant la formation sont remboursés** directement sur votre compte bancaire.

La **formation est financée soit :**

- Par le biais de votre **plan de développement des compétences** (droit à 58h/année civile, rémunération maintenue si effectuée pendant le temps d'accueil ou allocation de formation si hors du temps d'accueil).
- Par le biais de votre **compte personnel de formation** (crédité en euros depuis 2019) consulter votre solde sur le site « moncompteformation.gouv.fr »

CITATION : « C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre » Claude Bernard.

AGENDA

Merc. 19 janvier à 10h30

Bibliothèque de Bernaville

Film documentaire gratuit :

« **Naître aux histoires** »

suivi d'un débat

(détails sur le flyer ci-joint).

A destination des familles et

des professionnels petite enfance.

Durée du film : 40 min

Sur réservation au 03-22-93-40-80



au **Centre de la Petite Enfance de Bernaville**

pour les **enfants de 0 à 3 ans**

exploration sécurisée pour les

enfants. Venez profiter de ces

aménagements avec eux en

renforçant les liens qui nous unissent.

A destination des enfants de 0-3 ans

Durée : 45 min

Sur réservation au 03-22-93-40-80

Merc. 19 janvier à 16h



Retour en images sur la semaine nature des RPE



Le lieu et son matériel permet-



La page du RPE de Bernaville

Bonne et heureuse année à tous !

Chaque nouvelle année s'accompagne de ses fameuses bonnes résolutions. Le Relais Petite Enfance de Bernaville ne déroge pas à la règle et de nombreux projets viendront égayer cette année.

Les aménagements du Relais Petite Enfance permettent une exploration sécurisée pour les enfants. Venez profitez de ces aménagements avec eux en renforçant les liens qui vous unissent.



Pirouettes et galipettes



Le lieu et son matériel permettent de proposer des activités innovantes, ludiques et sécurisées.



Atelier les bâtisseurs



La manipulation est l'art de découvrir ses capacités, permettons leurs de découvrir leurs possibles et faisons leurs confiance sous notre œil bienveillant.



Exploration sensorielle



Bien d'autres ateliers vous attendent ! Le RPE est fait pour vous, professionnel de la petite enfance.

La juste note



J'accorde une importance toute particulière à l'âge des enfants et adapte chaque atelier en fonction de leur stade de développement.

Echanges des pratiques



Mais j'accorde avant tout de l'importance à ce que vous êtes en tant qu'adulte de référence. Les ateliers sont avant tout un support afin de valoriser votre travail et de le faire reconnaître. L'impact que vous avez auprès des plus jeunes est un véritable investissement sur les adultes de demain. Félicitation à vous !



Voici un planning prévisionnel des ateliers du R.P.E.

L'inscription est obligatoire afin de connaître l'âge des enfants et ainsi adapter les ateliers. Ils commencent à partir de 9h30, cependant il est possible d'arriver plus tard en fonction du rythme de chacun.

Les ateliers du relais

En Janvier

Lundi 3 : Les Bâtisseurs

Mercredi 5 : Pirouettes et galipettes

Vendredi 7 : C'est à vous ! *

Lundi 10 : Echanges des pratiques

Mercredi 12 : Les petits artistes

Vendredi 14 : C'est à vous ! *

Lundi 17 : D'un pot à l'autre

Mercredi 19 : La juste note

Vendredi 21 : C'est à vous ! *

Lundi 24 : Eveil musical

Mercredi 26 : ça patouille

Vendredi 28 : C'est à vous ! *

Lundi 31 : Echange des pratiques

En Février

Mercredi 2 : Le Livre

Vendredi 4 : C'est à vous ! *

Lundi 8 : échange de pratique

Mercredi 9 : Pirouettes et galipettes

Vendredi 11 : C'est à vous ! *

Lundi 14 : Les bâtisseurs

Mercredi 16 : Les petits jardiniers

Vendredi 18 : C'est à vous ! *

Lundi 21 : Jeux m'amuse

Mercredi 23 : La juste note

Vendredi 25 : C'est à vous ! *

Lundi 28 : En vadrouille

En Mars

Mercredi 2 : Les petits artistes

Vendredi 4 : C'est à vous ! *

Lundi 7 : Echange de pratique

Mercredi 9 : D'un pot à l'autre

Vendredi 11 : C'est à vous ! *

Lundi 14 : Le livre

Mercredi 16 : Pirouette et galipettes

Vendredi 18 : C'est à vous ! *

Lundi 21 : La juste note

Mercredi 23 : Les bâtisseurs

Vendredi 25 : c'est à vous !

Lundi 28 : Jeux m'amuse

Mercredi 30 : En vadrouille

* Les ateliers « c'est à vous ! » correspondent à un libre accès aux locaux du relais, n'hésitez à vous approprier les lieux, c'est pour vous et avec vous !

Vacances scolaires d'hiver du 7 au 18 février. Votre R.P.E. restera ouvert, faites en profitez les périscolaires !

Certaines choses ne changent pas encore, je tiens à vous rappeler que les protocoles sanitaires sont toujours en vigueur. Le port du masque est obligatoire pour les adultes. A votre arrivée, la prise de température et le lavage des mains devra être effectué pour tous. Les jouets utilisés en ateliers sont désinfectés après chaque utilisation ainsi que les locaux.